



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Union méditerranéenne

Question écrite n° 35509

Texte de la question

M. Julien Aubert appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur le fonds d'amorçage, de réalisation et d'orientation (FARO) existant dans le cadre de l'Union pour la Méditerranée. Lancé le 27 mai 2010 à Marseille, le FARO vise à contribuer au développement de l'innovation en Méditerranée. Il prévoit de financer, pour l'année 2012, pas moins de 25 projets, notamment en matière d'énergies renouvelables et de nouvelles technologies. Alors que le Liban a lancé son propre FARO en février 2013, il lui demande quelles mesures le Gouvernement entend prendre afin de pérenniser et faire croître ce fonds.

Texte de la réponse

Le fonds d'amorçage, de réalisation et d'orientation (FARO), doté d'un million d'euros en dons pour une période de décaissement 2010 - 2013, a été envisagé comme un fonds pilote. Il permet à des entrepreneurs européens d'étudier la faisabilité de projets innovants menés en collaboration avec des partenaires du sud de la Méditerranée. Le FARO est piloté par l'Etat, l'AFD, Oséo (devenu BPI France le 12 juillet 2013) et la Caisse des dépôts dont certains actifs rejoignent la BPI. Le comité de pilotage s'est réuni 19 fois de mai 2010 à juillet 2013, soit en moyenne six fois par an. Lors des 19 réunions du comité de pilotage, le comité a approuvé 46 projets sur les 139 projets présentés par l'opérateur, soit un taux d'approbation de 33%. Au total, plus de 600 réseaux ont été sollicités pour apporter des projets au FARO : pôles d'innovation, clusters, incubateurs, agences de développement économique régionales, réseaux associatifs, réseaux d'entrepreneurs. Ce sont principalement les entreprises qui ont soumis des initiatives au FARO (123 projets sur 139). Dix organisations professionnelles se sont également portées candidates ainsi que quatre associations, un laboratoire et un centre de recherche. Les candidatures reçues au FARO font apparaître une grande variété de secteurs d'activité. L'informatique et les technologies de l'information arrivent largement en tête avec 38 projets (logiciels + TIC), auxquels on peut relier également les services d'ingénierie pour les entreprises (18 projets reçus) et le secteur « arts, média, audiovisuel » (7 projets). L'énergie arrive en second avec 21 projets présentés. Lors du dernier comité qui a eu lieu le 1er juillet 2013, la procédure de clôture et de bilan du FARO, du fait de l'épuisement de l'enveloppe, a été lancée. Cet exercice comprendra des recommandations concernant la co-innovation en Méditerranée. La BPI est l'acteur naturel pour poursuivre ce type de programme de soutien à l'innovation en Méditerranée. Suite à la création du FARO en France, le Liban a manifesté son intérêt pour la mise en place d'un dispositif équivalent dans le pays. Ce projet a été lancé par la chambre de commerce, d'industrie et d'agriculture de Beyrouth et du Mont Liban (CCIABL). Le fonds FARO au Liban a alors été lancé le 13 février 2013. Il n'a pas de liens juridiques avec le FARO français.

Données clés

Auteur : [M. Julien Aubert](#)

Circonscription : Vaucluse (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 35509

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 août 2013](#), page 8278

Réponse publiée au JO le : [17 septembre 2013](#), page 9632